



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

MÉTIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE

E.2 - ÉPREUVE DE TECHNOLOGIE

Sous-épreuve E.22 : Travaux de gestion d'entreprise

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

Ce sujet comporte 16 pages numérotées de 1 à 16.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

DOCUMENTS ET MATÉRIELS AUTORISÉS

La **calculatrice** de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999 - BOEN n°42)

Les échanges ou prêts de documents ou de matériels sont interdits pendant l'épreuve.

LE SUJET COMPREND 4 DOSSIERS INDÉPENDANTS

THÈMES	PAGES	ANNEXES		DOCUMENTS À RENDRE AVEC LA COPIE		BARÈME
		N°	Pages	N°	Pages	
Présentation de l'entreprise	2					
DOSSIER 1 Enregistrement de factures	3	1 à 8	4 à 11	1	12	25 points
DOSSIER 2 Mise à jour du compte banque	3	9	13	2	13	12 points
DOSSIER 3 Lettrage des comptes de trésorerie État de rapprochement	3	10	14	2 3	13 14	13 points
DOSSIER 4 Durée du temps de travail Décompte des heures de travail Calcul du salaire brut	3	11	15	4 5 6	15 16 16	10 points
TOTAL						60 points

NATIONAL	SESSION 2014	SUJET
B.C.P. MÉTIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	Coef. : 3	Code : 1406-MPB T 22
ÉPREUVE : E2-E22-U22 - Travaux de gestion d'entreprise	Durée : 3 h 00	Page 1 / 16

Présentation de l'entreprise :

Madame Pierrette MULLER exploite son pressing depuis quelques années.

<p>MODERN' PRESSING 54 rue de Mulhouse 68400 RIEDISHEIM Tél : 03 89 44 53 14</p> <p>RCS : Mulhouse A 99395 SIRET : 428 681 381 00011</p> <p>Code APE 930B Domiciliation bancaire : Crédit Mutuel de Rixheim Compte n° 0030318045 69 TVA : Option sur les débits</p>

Elle vous demande de la seconder dans ses tâches administratives et comptables et vous confie les dossiers suivants.

Dossiers	Thèmes
<i>Dossier 1</i>	<i>Enregistrement de factures</i>
<i>Dossier 2</i>	<i>Mise à jour d'un compte Banque</i>
<i>Dossier 3</i>	<i>Lettrage des comptes de trésorerie État de rapprochement</i>
<i>Dossier 4</i>	<i>Durée du temps de travail Décompte des heures de travail Calcul du salaire brut</i>

B.C.P. METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	Code : 1406-MPB T 22	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : E.2-E.22-U22 - Travaux de gestion d'entreprise	Durée : 3 h 00	Coefficient : 3	Page 2 / 16

DOSSIER 1 : Enregistrement de factures

Madame MULLER a pris du retard cette semaine et vous demande de comptabiliser les factures (annexes 1 à 7), à l'aide de l'extrait du plan comptable (annexe 8). Travail à faire sur le bordereau de saisie (**document 1**).

La comptabilité est tenue dans un journal unique. Les factures d'achats et les factures de ventes sont enregistrées à leur date d'émission.

DOSSIER 2 : Mise à jour du compte 512 Banque Crédit Mutuel

Madame MULLER vous demande de mettre à jour et de compléter le compte 512 Banque Crédit Mutuel (**document 2**) à l'aide des informations de l'annexe 9.

DOSSIER 3 : État de rapprochement

Après avoir effectué le lettrage du compte 512 Banque Crédit Mutuel (**document 2**) avec le relevé reçu du Crédit Mutuel de Rixheim (annexe 10), établir l'état de rapprochement, en date du 15 juin 2014, sur le **document 3**.

DOSSIER 4 : La durée du temps de travail

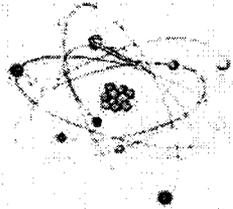
Après avoir pris connaissance de l'annexe 11, compléter le tableau (**document 4**) relatif à la durée de travail.

Puis, compléter le décompte des heures de travail (**document 5**) et calculer le salaire brut (**document 6**).

Vous présenterez le détail de vos calculs pour les heures supplémentaires à 125 % et à 150 %.

B.C.P. METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	Code : 1406-MPB T 22	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : E.2-E.22-U22 - Travaux de gestion d'entreprise	Durée : 3 h 00	Coefficient : 3	Page 3 / 16

ANNEXE 1



BERTRAND Frères

Société d'exploitation des Ets BERTRAND Frères - S.A.R.L. au capital de 7 523 Euros TVA Intracom : FR 44 399 535 962 - APE : 4675 Z - Siret : 399 535 962 00019
 14, rue Jean Parot 42100 ST-ÉTIENNE - Tél. : +33 (0)4 77 32 27 54 Fax : +33 (0)4 77 25 94 33
 e-mail : contact@bertrandfreres.fr - site : www.bertrandfreres.fr

Livraison : Mme MULLER MODERN PRESSING 54 RUE DE MULHOUSE 68400 RIEDISHEIM	Facturation : Mme MULLER MODERN PRESSING 54 RUE DE MULHOUSE 68400 RIEDISHEIM
---	---

Expédition : GLS **Secteur :** M. BESSIERES
Facture n° : F54497 **Date :** 01/06/14 **Commande n° :** 8882

Désignation	Qté	P.U.		P.U.Net	Montant
1 BOITE(S) DE 300 PASTILLES DE CHLOROBULLES	1	11,89	0	11,89	11,89
1 BIDON(S) DE 5L IMPER NET	5L.	11,74	0	11,74	58,70
2 BIDON(S) DE 5L LIQUILAV COULEURS INTENSES	10	3,96	0	3,96	39,60

Code client pour votre accès internet aux fiches de données de sécurité : **MOR02**

Total H.T.	Escompte	Base H.T.	T.V.A.	port	Total T.T.C.	Echéance
110,19	0%	110,19	19,6% : 21,60		131,79	<i>30/06/14</i>

MODE DE RÈGLEMENT : Fin de mois
MODERN PG RIEDISHEIM CM

Papillon à joindre impérativement à votre règlement

Facture N°	F54497
Date	
Montant	131,79
Echéance	30/04/12
Code Client	MOR02 C0N0

Les marchandises, même lorsqu'elles sont expédiées franco voyageant aux risques et périls du destinataire. Elles sont stipulées vendues dans nos entrepôts et agréées par l'acheteur avant l'expédition, celui-ci ayant la faculté de se présenter ou de se faire représenter lors de l'expédition. La mise en gare ou l'expédition franco sont seulement des facilités accordées à nos clients. Toutes charges, taxes, droits ou impôts venant dans l'avenir grever directement ou indirectement le prix de la marchandise sont à la charge de l'acheteur. Réserve de propriété de la marchandise jusqu'au règlement complet de la facturation. De convention expresse, et nonobstant toutes clauses contraires, le lieu de la promesse, de la livraison et du paiement est St-Etienne. Nos traites ou acceptations de règlement, la livraison franco ou les commandes prises par nos agents ne sont pas une dérogation à cette convention. En cas de contestation, le seul lieu de juridiction est St-Etienne même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. D'après la loi N° 80-335 du

B.C.P. METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	Code : 1406-MPB T 22	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : E.2-E.22-U22 - Travaux de gestion d'entreprise	Durée : 3 h 00	Coefficient : 3	Page 4 / 16

ANNEXE 2

MODERN' PRESSING
P. MULLER
54 rue de Mulhouse
68400 RIEDISHEIM

Tel: 03 89 44 53 14

MAIRIE de RIEDISHEIM

10 rue du Général de Gaulle
68400 RIEDISHEIM

Facture n° 2003/53

Date: 03/06/14

	Prix HT Euros	TVA Taux 19,6%	Prix TTC Euros
Nettoyage 3 Capes	26,84	5,26	32,10
Total	26,84	5,26	32,10

Nous acceptons le règlement des sommes dues par chèques libellés à notre nom en qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.

RC n° de gestion: 99 A 395

N° de Siret 428 681 381 00011

Code APE 930B

RCS Mulhouse TI

Domiciliation bancaire: CMDP de Rixheim

compte n° 30318045

B.C.P. METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	Code : 1406-MPB T 22	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : E.2-E.22-U22 - Travaux de gestion d'entreprise	Durée : 3 h 00	Coefficient : 3	Page 5 / 16

ANNEXE 3

1/5

EDF Entreprises
Relation Client Entreprise
25, rue de Brogile
BP 17911
21079 DIJON Cedex


edf
entreprises

Votre contact
Relation Client Entreprise

Téléphone : 0820821333
Coût de l'appel pour les n° en 0 820 : 0,116 € TTC/min
e-mail : edf-entreprises-est@edf.fr
www.edfentreprises.fr

CEDF- 00892 00003 01701 00000 ES 00021 DD 2001096672 000035

N° de tél. dépannage : voir annexe site

Vos références
Compte commercial : 1-AQC7RZ
Compte de facturation : 7445356335

FLX07300016301315-07REST01

MODERN PRESSING
52 B RUE DE MULHOUSE
68400 RIEDISHEIM

Facture 14983514 du 05/06/14

A défaut de paiement à la date prévue, le montant total TTC dû sera majoré de pénalités au taux annuel de 12,00 % avec un seuil minimum de facturation des pénalités par facture de 45,00 euros.

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edfentreprises.fr

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics.

Montant Hors T.V.A. :	569,97
Total T.V.A. (payée sur les débits) :	111,71
Total TTC en euros (détails au verso) :	681,68

Compte tenu de la situation de votre compte, vous serez prélevé d'un montant de : **681,68 €**

à partir du :

sur le compte : / **FR 76 10278 03036 00030318045 67**

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Prochaine facture vers le : **05/07/14**

Maintenant EDF vend du gaz naturel, contactez votre conseiller commercial

avenue de Wagram 75008 Paris - R.C.S. PARIS 552 081 317 - N.I.T.V.A. FR 03 552 081 317

B.C.P. METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	Code : 1406-MPB T 22	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : E.2-E.22-U22 - Travaux de gestion d'entreprise	Durée : 3 h 00	Coefficient : 3	Page 6 / 16

ANNEXE 4

 **facture / ligne fixe** page : 1/2

facture n° 0389445314 12C9- 2Q02

VOS coordonnées

MME MULLER PIERRETTE
ENSEMBLE RESID.LEONARDO
52 R.MULHOUSE
68400 RIEDISHEIM
n° client : 009 724 9825
n° de ligne fixe : 03 89 44 53 14

D 767508  02429

MODERN PRESSING
52 R MULHOUSE
68400 RIEDISHEIM

pour nous joindre
nos contacts page suivante

vosre facture du **05/06/14** pour le 03 89 44 53 14

	montant € HT	montant € TTC
total de vos abonnements, forfaits et options	109,07	130,44
total de vos consommations	12,06	14,42
total de votre facture	121,13	144,87
dont TVA payée sur les débits (19,60% sur 121,13 € HT) = 23,74 € les montants unitaires TTC sont arrondis, leur somme peut donc différer du total TTC de votre facture.		
montant de votre facture précédente		148,12
règlements et autres opérations pris en compte au 1		-148,12
montant		144,87

la somme à payer sera prélevée
sur votre compte n° 00030318045 COM RIXHEIM

retrouvez le détail de votre facture sur les pages suivantes

à savoir
Voici votre facture ligne fixe Orange. Désormais tous nos services sont regroupés sous la marque Orange. Vous conservez votre numéro et la même qualité de service. Les modalités d'envoi de votre paiement ne changent pas.

France Télécom SA au capital de 10 585 541 532 € RCS Paris 390 129 866 N° de TVA intra-communautaire : FR 89 390 129 866

B.C.P. METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	Code : 1406-MPB T 22	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : E.2-E.22-U22 - Travaux de gestion d'entreprise	Durée : 3 h 00	Coefficient : 3	Page 7 / 16

ANNEXE 5

MODERN' PRESSING
P. MULLER
54 rue de Mulhouse
68400 RIEDISHEIM

Tel: 03 89 44 53 14

Pâtisserie Kiény

Rue du General de Gaulle
68400 RIEDISHEIM

Facture n° 2004/40

Date: 07/06/14

	Prix HT Euros	TVA Taux 19,6%	Prix TTC Euros
Ticket 2789 Repassage de 6 vestes de cuisine	15,30	3,00	18,30
Ticket 3371 Repassage de 7 vestes de cuisine	17,85	3,50	21,35
Ticket 3186 Repassage de 7 vestes de cuisine	17,85	3,50	21,35
Total	51,00	10,00	61,00

Nous acceptons le règlement des sommes dues par chèques libellés à notre nom en qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.

RC n° de gestion: 99 A 395

N° de Siret 428 681 381 00011

Code APE 930B

RCS Mulhouse TI

Domiciliation bancaire:

CMDP de Rixheim
compte n° 30318045

B.C.P. METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	Code : 1406-MPB T 22	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : E.2-E.22-U22 - Travaux de gestion d'entreprise	Durée : 3 h 00	Coefficient : 3	Page 8 / 16

ANNEXE 6



ZA Vogelau 6 rue du Col Vert 67300 SCHILTIGHEIM
 Tél. : 03.88.81.41.31 - Fax : 03.88.81.60.43
 S.A.R.L. au capital de 36 000 € - N° Siret 58850260900021
 Code APE 2562B - N° TVA Intracom. FR 72588502609
 RCS Strasbourg 58 8 280

FOURNITURE POUR PRESSING ET
 BLANCHISSERIE
 MATERIEL DE NETTOYAGE A SEC
 MATERIEL DE REPASSAGE PONY
 PIECES DETACHEES ET S.A.V.

PRODUITS DE NETTOYAGE TEXTILE-CUIR

CENTRE AGREE DECHETS PRESSING

www.ets-kehr.com
 E-Mail : pressing@ets-kehr.com

FACTURE N° 120513336

Code Client : 0906

Représentant : 01

PRESSING MODERNE
 MME MULLER PIERRETTE
 54 RUE DE MULHOUSE
 68400 RIEDISHEIM

Date **09/06/14**

Page

Référence	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	Code TVA
	Notre référence N° 10760/10908 18/04 DÉPANNER N.A.S. BRUIT TAMBOUR ; POULIE FISSURÉE REPLACEMENT POULIE FOURNITURE ET REMPLACER SECTIONNEUR GÉNÉRAL				
AT1P	MAIN-D'OEUVRE	9,5	52,50	498,75	1
MATPR	FOURNITURE	1	185,00	185,00	1
FD1	FRAIS DE DEPLACEMENT	1	78,20	78,20	1

Code	Taux	TVA	Montant	Total Brut HT	Total HT Net.	Total HT.
0				761,95		761,95
1	19,60		149,34			149,34
2						911,29
					Acompte.	

Mode de règlement : Chèque net sans escompte soit le 30/06/2014

Net à Payer 911,29 EUR

Veuillez respecter la date d'échéance de la facture conformément à la loi LME N2008-776 du 04/08/2008 applicable au 1er janvier 2009.

Sans escompte SAUF MENTION. Intérêts de retard après échéance : 1,5 x le taux d'intérêts légal.

RIB : B.P. Strasbourg 17607 00001 03210611996.72 - C.C.P. Strasbourg 20041 01015 0063270G036.06

Lieu de Juridiction : Strasbourg

T.V.A. ACQUITTEE SUR LES DEBITS.

Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire et restent notre propriété jusqu'au paiement intégral. Toute réclamation devra nous parvenir dans les 8 jours.

000 € - N° Siret 58850260900021 - Code APE 2562B - N° TVA Intracom. FR 72588502609 - RCS Strasbourg 58 8 280

B.C.P. METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	Code : 1406-MPB T 22	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : E.2-E.22-U22 - Travaux de gestion d'entreprise	Durée : 3 h 00	Coefficient : 3	Page 9 / 16

ANNEXE 7

MODERN' PRESSING
P. MULLER
54 rue de Mulhouse
68400 RIEDISHEIM

Tel: 03 89 44 53 14

SNCF
Centre Compta Four(CCF)
TSA 50810

69908 LYON CEDEX 20

FACTURE

Nr 2010/0012

Date: 12/06/14

vos ref: commande N° 15850-0000024808 du 12/06/14

	Prix HT Euros	TVA Taux 19,6%	Prix TTC Euros
Nettoyage de vêtements de travail pantalons 50pces	209,03	40,97	250,00
Nettoyage de vêtements de travail vestes 15pces	65,22	12,78	78,00
Nettoyage de vêtements de travail combinaisons 15pces	129,18	25,32	154,50
Total	403,43	79,07	482,50

Nous acceptons le règlement des sommes dues par chèques libellés à notre nom en qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.

RC n° de gestion: 99 A 395

N° de Siret 428 681 381 00011

Code APE 930B

RCS Mulhouse TI

Domiciliation bancaire:

CMDP de Rixheim
compte n° 30318045

B.C.P. METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	Code : 1406-MPB T 22	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : E.2-E.22-U22 - Travaux de gestion d'entreprise	Durée : 3 h 00	Coefficient : 3	Page 10 / 16

ANNEXE 8

EXTRAIT DU PLAN COMPTABLE

40101 Fournisseur ALISON	51120 Chèque à encaisser
40102 Fournisseur BERTRAND Frères	51201 Banque CMDP
40103 Fournisseur COLIGNON	51400 CCP
40104 Fournisseur KEHR	53000 Caisse
40105 Fournisseur EDF	
40106 Fournisseur RENAULT	60210 Fournitures pressing, blanchisserie
40107 Fournisseur ORANGE	60610 Fournitures non stockés (eau, énergie...)
	60640 Fournitures administratives
41101 Client LEMAIRE	61300 Locations
41102 Client MAIRIE DE RIEDISHEIM	61500 Entretien réparation
41103 Client PEUGEOT	61600 Prime d'assurance
41104 Client SNCF	62200 Honoraires
41105 Client HOPITAL	62400 Frais de transport
41106 Client KIENY Pâtisserie	62600 Frais de télécommunication
44551 TVA à décaisser	70610 Prestations nettoyage
44562 TVA déductible sur immobilisation	70620 Prestations repassage
44566 TVA déductible sur ABS	70630 Prestations retouche
44571 TVA collectée	

Vous laisserez une ligne blanche entre chaque enregistrement

B.C.P. METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	Code : 1406-MPB T 22	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : E.2-E.22-U22 - Travaux de gestion d'entreprise	Durée : 3 h 00	Coefficient : 3	Page 11 / 16

ANNEXE 10

Relevé du compte MODERN' PRESSING tenu par le Crédit Mutuel

Date	Libellé	Débit	Crédit
01/06	Ancien solde		15 730,49
06/06	Dépôt d'espèces		848,72
06/06	Remise de chèques		4 838,30
06/06	Prélèvement EDF	628,42	
08/06	Votre chèque n° 5288	1 596,77	
09/06	Votre chèque n° 5290	2 830,52	
11/06	Votre chèque n° 5289	286,84	
13/06	Retrait d'espèces	100,00	
13/06	Votre chèque n° 5293	462,72	
13/06	Votre chèque n° 5292	1388,75	
14/06	Remise chèques		6 272,36
15/06	Frais de tenue de compte	13,68	
15/06	Votre chèque n° 5294	262,38	
15/06	Dépôt d'espèces		1 200,00
	Solde créditeur au 15/06		21 319,79

DOCUMENT 3 : État de rapprochement bancaire

ÉTAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE AU

Compte 512 Banque Crédit Mutuel

Relevé du MODERN' PRESSING

Éléments	Débit	Crédit	Éléments	Débit	Crédit
Total			Total		
Solde rapproché			Solde rapproché		

ANNEXE 11

La durée du travail

À compter du 1^{er} janvier 2002, la durée légale du travail est fixée à **35 heures de travail effectif hebdomadaire**, soit 151,67 heures (35 heures × 52 semaines / 12 mois) par mois.

Ces 35 heures correspondent à une durée effective de travail, c'est à dire le temps pendant lequel un salarié, est à la disposition de l'employeur et doit se conformer à ses directives sans pouvoir se consacrer librement à ses occupations personnelles.

En principe, le temps nécessaire à la restauration, à l'habillage, au déshabillage et à la pause n'est pas considéré comme temps de travail effectif donc pas rémunéré, sauf si une clause contraire est prévue par la convention collective ou le contrat de travail.

Toutefois, dans les métiers où le port d'une tenue de travail est imposé et doit se faire sur le lieu de travail, alors le temps passé à l'habillage et au déshabillage doit faire l'objet d'une contrepartie soit financière, soit sous forme de repos.

La durée maximale pour les mineurs est de 7 heures par jour, soit 35 heures par semaine.

Dans la limite d'un contingent annuel conventionnel (100 heures à compter du 1^{er} janvier 2006), l'employeur est autorisé à recourir aux heures supplémentaires, sans avoir à solliciter d'autorisation préalable à l'inspecteur du travail.

Les heures supplémentaires sont les heures de travail effectuées **au-delà de la durée légale de travail fixée à 35 heures hebdomadaire**. Elles sont toujours décomptées par semaine et donnent lieu à une majoration de salaire dont le taux est fixé par la loi du 1^{er} octobre 2007.

- chacune des heures travaillées au-delà de la 36^e heure et jusqu'à la 43^e heure incluse donnent lieu à une majoration de salaire de 25 %.
- chacune des heures travaillées de la 44^e heure et jusqu'à la 48^e heure incluse donnent lieu à une majoration de salaire de 50 %.

Lorsqu'un mois se termine par une semaine incomplète, ce qui est fréquent, les heures supplémentaires de cette dernière semaine sont comptabilisées sur le mois suivant.

Cependant, la loi limite les possibilités de recours aux heures supplémentaires et fixe :

- la durée maximale journalière à 10 heures.
- la durée maximale hebdomadaire à 48 heures.
- la durée maximale hebdomadaire sur 12 semaines consécutives à 44 heures.

DOCUMENT 4 : Tableau à compléter

Durée de travail	Cas général
Durée hebdomadaire	
Durée maximale journalière	
Durée maximale hebdomadaire sur 12 semaines	
Contingent annuel d'heures supplémentaires	
Heures supplémentaires à 25 %	
Heures supplémentaires à 50 %	

B.C.P. METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	Code : 1406-MPB T 22	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : E.2-E.22-U22 - Travaux de gestion d'entreprise	Durée : 3 h 00	Coefficient : 3	Page 15 / 16

DOCUMENT 5 : Décompte des heures de travail

Période	Heures effectuées	Heures normales	Heures supplémentaires à 25 %	Heures supplémentaires à 50 %
1 ^{ère} semaine	35 h			
2 ^{ème} semaine	39 h			
3 ^{ème} semaine	48 h			
4 ^{ème} semaine	42 h			
Total				

DOCUMENT 6 : Calcul du salaire brut

Eléments	Base	Taux	Montant
Salaire de base	151,67 h		1350,00
Heures supplémentaires à 25 %			
Heures supplémentaires à 50 %			
Salaire brut			

Détails des calculs :

HS à 25 % :

HS à 50 % :